

## Réorganisation des SSI - Cap Numérique

### Aspect RH

Montreuil, le 09/11/2021

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

✉ : [cgtf financespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cgtf financespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr) | [Suivez-nous sur facebook](https://www.facebook.com/cgtf financespubliques) ou [twitter](https://twitter.com/cgt_finpub) : @cgt\_finpub (CGT Finances Publiques)

Ce groupe de travail veut mettre en évidence une nouvelle organisation de la Direction Générale des services informatiques de la Centrale.

Comme d'habitude, il s'agit bien plutôt d'une restructuration qui amène comme à chaque fois son lot de déceptions, de conditions de travail dégradées et de suppressions d'emplois.

Comme la CGT Finances Publiques l'a déjà fait remarquer en CTR, ce projet, comme bien d'autres, est porteur de ces évolutions que la Direction générale ne cherche même plus à masquer.

Votre restructuration est porteuse de la fin d'une informatique de missions pour une informatique de projets. Or, précisément, une mission est bien plus pérenne dans le temps qu'un simple projet, qui est soumis à un cycle de vie ténu, surtout lorsqu'on veut bien regarder la manière dont l'administration mène ses projets à marche forcée.

Votre restructuration est aussi porteuse de la création de la DTNUM, dont la CGT finances Publiques a déjà dénoncé la place dans l'organigramme des services informatiques de la Centrale.

C'est un des sujets dont nous nous occupons aujourd'hui pour sa partie RH.

En effet, on ne peut que constater l'absence de la DTUM des services informatiques. Or l'informatique est structurante, la place de la DTNUM doit donc être au cœur des services afférents au domaine numérique, pour que toute stratégie adoptée le soit en lien avec les exécutants, donc les agents dont vous avez la charge, et à qui à présent vous allez imposer des décisions émanant de l'extérieur de la Direction informatique.

Votre restructuration pose donc la question de qui dirige l'informatique, mais elle pose aussi la question de qui dirige les services réorganisés en projets. Les personnels dépendant d'un nouveau projet viennent de missions différentes. On pourrait encore accepter cette réorganisation si on ne comprenait pas que cela se fait dans la douleur des pertes d'emplois, de l'ouverture à la contractualisation et par la dégradation des conditions de travail.

Nombre d'agents vont être priés de « trouver du travail ailleurs ».

**C'est inacceptable pour la CGT.**

Votre restructuration pose aussi la question de la contractualisation, sujet que vous ne faites qu'effleurer alors qu'il s'agit d'une tendance effrénée. La CGT Finances Publiques lutte pour une fonction publique de métier et donc pour une informatique de titulaires.

La CGT Finances Publiques se bat pour une titularisation des contractuels, ce dont ces derniers ne peuvent que se féliciter lorsque cela arrive.

Nous ne pouvons que rappeler que la CGT Finances Publiques demande des embauches à la hauteur des besoins avec des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions régaliennes de la DGFIP.

Malheureusement, nous ne pouvons que constater les dégâts d'un groupe de travail comme celui auquel nous assistons aujourd'hui.

Car il s'agit d'un groupe de travail où tout est déjà ficelé et où on ne peut que dénoncer l'indigence du dialogue social au sein de notre administration. Les groupes de travail sont repoussés, les réunions ont lieu localement sans cadrage préalable et ce GT national vient en quelque sorte inverser la hiérarchie des normes ou du moins la bousculer.

Ce n'est que lorsque les vaisseaux sont brûlés et que tout retour en arrière est impossible que l'on vient discuter des faits accomplis. C'est à ce moment seulement qu'est convoqué un groupe de travail.

C'est cette logique malheureuse que nous voyons à l'œuvre dans l'ensemble des fiches que l'on nous demande d'analyser aujourd'hui :

- ➡ logique de la contractualisation des postes que nous avons déjà évoquée ;
- ➡ logique de l'inégalité de traitement avec des règles prioritaires établies pour certains personnels, mais pas pour tous ;
- ➡ logique de la casse des règles de mutations qui sont pourtant garantes de conditions de vie acceptables – même hors du travail ;
- ➡ logique de l'opacité des mouvements au sein des nouveaux grands « services de projets » ;
- ➡ logique de simples « régularisations » en cas de changement de qualification informatiques alors que ces dernières sont garantes d'une informatique forte et autonome au sein de la DGFIP.

**Pour la CGT Finances Publiques la seule logique est celle de la carté dans les règles. Règles qui ne doivent qu'être uniquement au service de l'équité dans le traitement des agents, des emplois pérennes et valorisants, et non au service d'une structure ou d'une direction.**